



AVIS D'APPEL D'OFFRES Assistance à maîtrise d'ouvrage

Opération « ILOT 333 » – Bureaux, commerces, services et logements locatifs – Centre Urbain de Koutio - DUMBEA

Le Fonds Social de l'Habitat, lance un appel d'offres pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (expert commercial, programmiste, économiste de la construction, BET performances énergétiques/qualité environnementale...) pour la réalisation d'un ensemble mixte de bureaux, commerces, services et logements locatifs, situé sur l'îlot 333, au cœur de la ZAC du « Centre Urbain de Koutio », commune de DUMBEA.

1. Maîtrise d'ouvrage : Fonds Social de l'Habitat

2. Mode de passation : Appel d'offres ouvert avec parution en presse. Le marché sera passé avec un prestataire unique ou en groupement de prestataires conjoints avec mandataire solidaire. Les soumissionnaires peuvent répondre à un ou aux deux lots.

3. Objet de l'appel d'offres : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) en vue de l'établissement du programme de l'opération « ILOT 333 ».

Lot 1 – Besoins en commerces, services et logements intermédiaires

Lot 2 – Programme détaillé / Coût d'objectif

4. Composition des équipes :

Pour le lot 1, le marché sera passé avec un prestataire qualifié en expertise d'activités commerciales et de services.

Pour le lot 2, le marché sera passée avec une équipe constituée, *a minima* :

- d'un bureau d'études qualifié en programmation, mandataire du groupement,
- d'un bureau d'études qualifié en qualité environnementale et/ou approche en coût global,
- d'un économiste de la construction.

Les membres de l'équipe devront obligatoirement être basés personnellement et physiquement en Nouvelle-Calédonie.

5. Consultation, retrait du dossier et renseignements :

- Au FSH - Immeuble Jules Ferry - 1 rue de la somme – 1^{er} étage – Nouméa. Tel 26 60 05
- Sur le site internet : <https://www.fsh.nc/le-fsh/les-services-professionnels-du-fsh/les-appels-doffre-du-fsh/>

6. Remise des offres :

Les offres doivent parvenir Fonds Social de l'Habitat, dans le strict respect des modalités décrites dans le RPAO, au plus tard **le 10 mai 2019 à 11 h00**.

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date de remise des offres.